

Technicien supérieur en production industrielle

RNCP38661 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	200s
Formacode(s)	31620
Code(s) ROME	H2501, H2503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/03/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

18 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 12 à former et organiser l'évaluation et 6 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800251	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200181	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200611	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200694	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200900	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 18 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38661-technicien-superieur-en-production-industrielle/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Selon la taille de l'entreprise, son organisation, et sous la responsabilité directe du responsable de production, le technicien supérieur en production industrielle supervise une partie ou l'intégralité d'un secteur de fabrication. Ainsi, il organise et suit l'activité d'une ou de plusieurs équipes de production. Le champ d'intervention du technicien couvre les produits fabriqués, les machines de production et le personnel en place.

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur est le garant du respect du programme de fabrication en termes de quantité, qualité et délais. Il contribue à l'intégration du personnel. Il applique et fait appliquer les règles HSE / RSE déployées dans l'entreprise. Il a en charge l'amélioration continue de la performance de son périmètre de production.

Enfin, il définit et met en place les évolutions techniques, organisationnelles et plus particulièrement détermine l'évolution des compétences des membres de l'équipe.

Des habilitations électriques et/ou de consignation peuvent être demandées.

L'utilisation de l'outil informatique telle que la pratique d'un traitement de texte, d'un tableur, et plus généralement l'aisance dans un environnement numérique, est indispensable.

La connaissance du vocabulaire technique en langue anglaise est demandée.

Le technicien supérieur peut être confronté à des situations de handicap professionnelles au sein de son équipe. Il doit donc préparer et appliquer les mesures relatives à l'aménagement, à l'adaptation ou à la transformation du poste de travail du salarié en situation de handicap. Il doit savoir l'accueillir et mettre en place une communication adaptée.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Superviser l'activité quotidienne d'une production industrielle

- Organiser la production industrielle
- Préparer l'installation de production à partir du programme de production
- Suivre la production et traiter les aléas
- Rendre compte et fiabiliser les remontées d'informations de la production

Coordonner une équipe de production

- Accompagner l'intégration du personnel
- Identifier, analyser et proposer des évolutions des compétences du personnel
- Mettre en œuvre les outils de management d'équipe

Améliorer la performance d'un secteur de production industrielle

- Identifier les dysfonctionnements et en analyser les causes
- Proposer des actions d'amélioration de la performance
- Mettre en œuvre les évolutions techniques et organisationnelles

Blocs de compétences

RNCP38661BC01 — Superviser l'activité quotidienne d'une production industrielle

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser la production industrielle

Préparer l'installation de production à partir du programme de production

Suivre la production et traiter les aléas

Rendre compte et fiabiliser les remontées d'informations de la production

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 2 h

La mise en situation professionnelle se présente sous la forme d'une étude de cas. Le candidat y répond par écrit, individuellement, en présence d'un surveillant.

L'étude de cas est la reconstitution représentative d'une situation en entreprise.

Entretien technique : 30 min

Le jury questionne le candidat sur ses réponses à l'étude de cas.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 30 min

RNCP38661BC02 — Coordonner une équipe de production

LISTE DE COMPÉTENCES

Accompagner l'intégration du personnel

Identifier, analyser et proposer des évolutions des compétences du personnel

Mettre en œuvre les outils de management d'équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 1 h

La mise en situation professionnelle se présente sous la forme d'une étude de cas. Le candidat y répond par écrit, individuellement, en présence d'un surveillant.

L'étude de cas est la reconstitution représentative d'une situation en entreprise.

Entretien technique : 20 min

Le jury questionne le candidat sur ses réponses à l'étude de cas.

Questionnement à partir de production(s) : 30 min

Le questionnement à partir de production(s) est la présentation orale et individuelle par le candidat de son rapport d'activités professionnelles. Le rapport d'activités réalisé préalablement à l'épreuve, s'appuie sur l'expérience du candidat vécue pendant la période en entreprise au sein d'un service de production.

Le fond et la forme de ce rapport sont laissés à l'initiative du candidat.

En cas d'impossibilité pour le candidat de produire un rapport (exemple : clause de confidentialité, cessation d'activité de l'entreprise), il présente oralement la mise en situation professionnelle réalisée juste avant. Pour ce faire, il reçoit une copie de son épreuve.

Le jury lui demande d'expliquer ses propositions et d'argumenter ses choix.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 50 min

RNCP38661BC03 — Améliorer la performance d'un secteur de production industrielle

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les dysfonctionnements et en analyser les causes

Proposer des actions d'amélioration de la performance

Mettre en œuvre les évolutions techniques et organisationnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

? Questionnement à partir de production(s) : 1 h

Le questionnement à partir de production(s) est la présentation orale et individuelle par le candidat de son rapport d'activités professionnelles. Le rapport d'activités réalisé préalablement à l'épreuve, s'appuie sur l'expérience du candidat vécue pendant la période en entreprise au sein d'un service de production.

Le fond et la forme de ce rapport sont laissés à l'initiative du candidat.

Le jury lui demande d'expliquer ses propositions et d'argumenter ses choix.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 1 h

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Mécanique
- plasturgie
- sidérurgie
- métallurgie
- électronique
- textile
- agroalimentaire
- automobile
- pharmacie
- équipements électriques
- menuiserie industrielle

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chef d'atelier

- chef d'équipe
- agent de maîtrise
- manageur de proximité
- manageur de secteur
- manageur d'unité de production
- superviseur
- responsable d'unité de production
- responsable d'unité autonome de production

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour certains emplois listés ci-dessus, des habilitations électriques et/ou de consignation peuvent être demandées.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 708 €
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique · tension 5/5 (Très élevée) C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 5/5 (Très élevée) D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 814
Jugés difficiles à recruter	55 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 000 €
Selon la branche	8 300 € – 9 513 €
Prise en charge	Branches concernées
9 000 €	Valeur par défaut · 207 branches
9 513 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP de la métallurgie
8 300 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
9 026 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 549 €	CPNEFP de l'industrie cimentière

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/03/2029
Date de dernière délivrance possible	30/03/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	18	9	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36177

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36177

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38661/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 200 € – 6 400 €
Durée	920 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Formations à distance	1
Sessions	de 09/2025 à 09/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	23
Parcours menés à terme	16
Taux d'achèvement	70 %
Période	11/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	28
Montant total engagé	106 481 €
Coût moyen par dossier	3 803 €
Durée moyenne	406 h
Période	10/2024 – 09/2026
France compétences	86 %
Entreprise	7 %
France Travail	5 %
Reste à charge titulaire	2 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.